

***Compte Rendu
REUNION
INTERREGIONALE IR Est
LE 10 Novembre 2018
à Saint Usage***

Tableau de Présence



Sens	CARTIER Gérard	Excusé
Lyon	DUBUT Thierry	Excusé
Saint Jean	ELLUIN Sophie	Excusé
CRCK BFC	GAEREL Fabrice	Excusé
Pont d'Ain	HORTOLAN Benjamin	Excusé
Nevers	LEBRETON Alain	Excusé
Mondelange	OMETO Renaud	Excusé
Conflant P/S	SEGURA Patrick	Excusé
Besançon	SURANY Patrick	Excusé

Mulhouse	ALBERT Edith	Présent
Nancy	AUBERTIN Pierre	Présent
CN Juges	BAKKAUS Edwige	Présent
Bellerive	BENEZIT Claude	Présent
Gray	BLANC Jacques	Présent
CNA CEL	BONIN Daniel	Présent
Lormes	BOURDICHON Jean Alain	Présent
Saint Vit	BOUTSERIN Jean Marc	Présent
St Marie /O	COPPA Patricia	Présent
Saint Vit	COUTOU Laurent	Présent
Quingey	DIETRICH Jacques	Présent
Saint Jean	GUIDOT Anaïs	Présent
Epernay	HUET Anne	Présent
Decize	LANOIZELE Guillaume	Présent
Epernay	LUDWIG Philippe	Présent
CRCK BFC	MAIGROT Hervé	Présent
CRCK GE	MARAGE Yannick	Présent
Auxerre	MARECAUX Pierrette	Présent
Besançon	MASSON Patrick	Présent
Mulhouse	MAYER Albert	Présent
Decize	NAY Jean Paul	Présent
CRCK AURA	PETITBOUT Mélanie	Présent
Auxerre	REGITZ Jean Philippe	Présent
Strasbourg	ROSSEL Francis	Présent
IR Est	TURLIER Stéphane	Présent
Saint Jean	VACHEY Marc	Présent
Dijon	VIEILLE Mathieu	Présent

ORDRE DU JOUR:



- 1) Bilan de l'inter-région
- 2) Calendrier National
- 3) Mode de sélection épreuves de fond
- 4) Programme des Championnats de France de fond
- 5) Open de France et modes de sélections
- 6) Programme des Sélectifs nationaux Vitesse
- 7) Championnats de France de Vitesse
- 8) Régate Nationale des Espoirs
- 9) Mode de sélection marathon
- 10) Programme Championnats de France de marathon
- 11) Nomination des Chefs des Officiels et du corps arbitral
- 12) Règlement
- 13) Paracanoë
- 14) Précision règlement (pénalités financières)
- 15) Points / questions diverses liés à la vie nationale ou spécifique à l'IR

FICHE n° 1 : INTER REGION



- **Bilan de la saison 2018 par le délégué interrégional :**
 - Suivant les tableaux de comparaison dans les vues suivantes, nous pouvons constater une baisse des effectifs généralisés dans la plupart des catégories et particulièrement dans les catégories cadets (-20 à -40% ~).

La baisse est générale sur l'ensemble des disciplines et ne touche pas que notre sport.

Pistes à suivre :

- Coût d'une saison pour une famille.
- multiplication des RDV obligatoires.
- Evolution des mentalités, plus de consommateurs, moins d'investissement.
- Manque d'attractivité de notre discipline ?

2017/2018



	SNF Nancy		SNF Dijon		Pourcentage		SNV1 Dijon		SNV1 Mulhouse		Pourcentage		SNM St Jean		SNM Vaires		Pourcentage		SNV2 Mulhouse		SNV2 Vichy		Pourcentage	
	04/03/2017		11/03/2018				14/05/2017		22/04/2018				21/05/2017		13/05/2018				10/06/2017		04/06/2018			
	306	285	301	273	-2%	-4%	300	273	272	255	-9%	-7%	268	249	193	164	-28%	-34%	291	264	267	236	-8%	-11%
Catégories	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa	Inscript	Participa
K1HC	39	38	32	30	-18%	-21%	47	45	28	27	-40%	-40%	32	32	23	19	-28%	-41%	43	41	27	24	-37%	-41%
K1HJ	28	28	27	25	-4%	-11%	23	21	23	22	0%	5%	27	26	24	21	-11%	-19%	21	20	27	25	29%	25%
K1HS	45	44	39	37	-13%	-16%	45	39	39	39	-13%	0%	27	25	18	16	-33%	-36%	47	39	39	35	-17%	-10%
K1HV1	8	8	5	5	-38%	-38%	7	7	4	4	-43%	-43%	11	10	3	2	-73%	-80%	7	7	5	5	-29%	-29%
K1HV2	13	11	13	12	0%	9%	10	8	11	9	10%	13%	10	8	6	4	-40%	-50%	10	9	9	9	-10%	0%
K1HV3	6	5	10	8	67%	60%	5	5	5	4	0%	-20%	9	8	6	5	-33%	-38%	2	2	6	5	200%	150%
K1HV4	9	8	9	9	0%	13%	6	5	6	5	0%	0%	11	11	9	9	-18%	-18%	5	4	5	5	0%	25%
K1HV5	15	15	15	13	0%	-13%	9	9	14	13	56%	44%	13	12	12	12	-8%	0%	8	8	12	11	50%	38%
K1DC	16	15	22	18	38%	20%	18	16	22	21	22%	31%	10	10	8	6	-20%	-40%	18	17	23	17	28%	0%
K1DJ	16	15	11	11	-31%	-27%	17	16	13	12	-24%	-25%	18	13	14	14	-22%	8%	16	14	12	9	-25%	-36%
K1DS	16	14	18	14	13%	0%	17	14	17	16	0%	14%	10	10	9	7	-10%	-30%	14	14	19	18	36%	29%
K1DV1	0	0	2	2	#####	#####	1	1	1	1	0%	0%	0	0	1	0	#####	#####	1	1	1	1	0%	0%
K1DV2	4	4	4	4	0%	0%	4	4	4	4	0%	0%	3	3	2	2	-33%	-33%	5	5	4	4	-20%	-20%
K1DV3	5	4	2	2	-60%	-50%	3	3	2	2	-33%	-33%	2	2	1	0	-50%	-100%	3	3	1	1	-67%	-67%
K1DV4	4	4	6	6	50%	50%	3	3	4	4	33%	33%	6	6	2	2	-67%	-67%	3	3	4	3	33%	0%
K1DV5	5	4	6	6	20%	50%	2	2	2	1	0%	-50%	3	3	3	3	0%	0%	2	2	2	1	0%	-50%
C1HC	17	14	10	9	-41%	-36%	14	13	10	10	-29%	-23%	16	15	7	6	-56%	-60%	15	14	12	9	-20%	-36%
C1HJ	16	14	15	13	-6%	-7%	17	16	13	13	-24%	-19%	17	15	13	12	-24%	-20%	18	14	12	9	-33%	-36%
C1HS	21	19	26	24	24%	26%	22	20	27	23	23%	15%	18	18	11	8	-39%	-56%	25	23	22	22	-12%	-4%
C1HV1	2	2	2	2	0%	0%	2	1	2	2	0%	100%	3	2	2	2	-33%	0%	2	2	2	2	0%	0%
C1HV2	0	0	3	1	#####	#####	0	0	2	1	#####	#####	0	0	1	1	#####	#####	0	0	1	1	#####	#####
C1HV3	0	0	3	3	#####	#####	1	1	1	1	0%	0%	0	0	1	0	#####	#####	1	0	1	1	0%	#####
C1HV4	0	0	1	1	#####	#####	2	1	0	0	-100%	-100%	2	2	0	0	-100%	-100%	1	1	0	0	-100%	-100%
C1HV5	1	1	1	1	0%	0%	1	1	1	1	0%	0%	3	3	2	1	-33%	-67%	1	1	1	1	0%	0%
C1DC	7	5	5	3	-29%	-40%	8	8	7	6	-13%	-25%	4	4	3	2	-25%	-50%	9	7	7	6	-22%	-14%
C1DJ	4	4	4	4	0%	0%	5	5	4	4	-20%	-20%	5	4	10	8	100%	100%	5	5	4	4	-20%	-20%
C1DS	9	9	10	10	11%	11%	11	9	10	10	-9%	11%	8	7	2	2	-75%	-71%	9	8	9	8	0%	0%

2016/2018



Catégories	SNF Nevers		SNF Dijon		Pourcentage		SNV1 Dijon		SNV1 Mulhouse		Pourcentage		SNM Gray		SNM Vaires		Pourcentage		SNV2 Mulhouse		SNV2 Vichy		Pourcentage		
	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	Insc.	Part.	
			11/03/2018				23/04/2016		22/04/2018				12/06/2016		13/05/2018				12/06/2016		04/06/2018				
	0	0	301	273	#####	#####	311	290	272	255	-13%	-12%	140	118	193	164	38%	39%	305	278	267	236	-12%	-15%	
K1HC			32	30	#####	#####	41	39	28	27	-32%	-31%	20	20	23	19	15%	-5%	40	38	27	24	-33%	-37%	
K1HJ			27	25	#####	#####	33	29	23	22	-30%	-24%	8	8	24	21	200%	163%	29	28	27	25	-7%	-11%	
K1HS			39	37	#####	#####	42	36	39	39	-7%	8%	16	13	18	16	13%	23%	44	39	39	35	-11%	-10%	
K1HV1			5	5	#####	#####	5	5	4	4	-20%	-20%	6	5	3	2	-50%	-60%	5	4	5	5	0%	25%	
K1HV2			13	12	#####	#####	9	8	11	9	22%	13%	5	5	6	4	20%	-20%	7	7	9	9	29%	29%	
K1HV3			10	8	#####	#####	6	6	5	4	-17%	-33%	3	2	6	5	100%	150%	6	6	6	5	0%	-17%	
K1HV4			9	9	#####	#####	7	6	6	5	-14%	-17%	2	2	9	9	350%	350%	6	6	5	5	-17%	-17%	
K1HV5			15	13	#####	#####	9	9	14	13	56%	44%	9	7	12	12	33%	71%	8	8	12	11	50%	38%	
K1DC			22	18	#####	#####	14	14	22	21	57%	50%	3	3	8	6	167%	100%	14	13	23	17	64%	31%	
K1DJ			11	11	#####	#####	18	18	13	12	-28%	-33%	11	8	14	14	27%	75%	18	17	12	9	-33%	-47%	
K1DS			18	14	#####	#####	21	20	17	16	-19%	-20%	3	2	9	7	200%	250%	20	15	19	18	-5%	20%	
K1DV1			2	2	#####	#####	3	2	1	1	-67%	-50%	1	1	1	0	0%	-100%	2	2	1	1	-50%	-50%	
K1DV2			4	4	#####	#####	3	3	4	4	33%	33%	2	2	2	2	0%	0%	4	4	4	4	0%	0%	
K1DV3			2	2	#####	#####	5	5	2	2	-60%	-60%	4	3	1	0	-75%	-100%	3	2	1	1	-67%	-50%	
K1DV4			6	6	#####	#####	2	2	4	4	100%	100%	3	3	2	2	-33%	-33%	3	2	4	3	33%	50%	
K1DV5			6	6	#####	#####	6	6	2	1	-67%	-83%	1	1	3	3	200%	200%	4	4	2	1	-50%	-75%	
C1HC			10	9	#####	#####	18	15	10	10	-44%	-33%	6	4	7	6	17%	50%	20	18	12	9	-40%	-50%	
C1HJ			15	13	#####	#####	15	15	13	13	-13%	-13%	3	1	13	12	333%	#####	16	14	12	9	-25%	-36%	
C1HS			26	24	#####	#####	30	30	27	23	-10%	-23%	15	12	11	8	-27%	-33%	31	27	22	22	-29%	-19%	
C1HV1			2	2	#####	#####	3	2	2	2	-33%	0%	2	2	2	2	0%	0%	3	3	2	2	-33%	-33%	
C1HV2			3	1	#####	#####	0	0	2	1	#####	#####	0	0	1	1	#####	#####	0	0	1	1	#####	#####	
C1HV3			3	3	#####	#####	0	0	1	1	#####	#####	0	0	1	0	#####	#####	0	0	1	1	#####	#####	
C1HV4			1	1	#####	#####	1	1	0	0	-100%	-100%	2	2	0	0	-100%	-100%	1	1	0	0	-100%	-100%	
C1HV5			1	1	#####	#####	1	1	1	1	0%	0%	4	3	2	1	-50%	-67%	1	1	1	1	0%	0%	
C1DC			5	3	#####	#####	4	4	7	6	75%	50%	3	2	3	2	0%	0%	5	5	7	6	40%	20%	
C1DJ			4	4	#####	#####	6	6	4	4	-33%	-33%	3	3	10	8	233%	167%	6	5	4	4	-33%	-20%	
C1DS			10	10	#####	#####	9	8	10	10	11%	25%	5	4	2	2	-60%	-50%	9	9	9	8	0%	-11%	

FICHE n° 1 : INTER REGION



- **Retour du responsable inter régional :**
 - Manques de juges en général.
 - Reconduction de la règle 1 juge retenu, sur Fond et Marathon, qualifié d'office.
 - Revoir le mode de formation des Juges :
1 seule session cette année pour 2 personnes.
Plus de 6 personnes étaient candidates
 - **Proposition :**
Faire une formation théorique hors compétition en période hivernale.
Faire la pratique sur les compétitions (idem actuellement).
 - **Date et lieu : A définir ...**
 - **Proposition Saint Vit : Etablir un quota de juges à présenter suivant nombre de compétiteurs (ex: 1 pour 10, 2 pour 20, ...).**

Besoin de formations 2019 :

- **Souhaits de formation 4D pour Mondelange (1), Strasbourg (2), Mulhouse (1)**
- **Date et lieu : A définir, mais avant mars ...**

FICHE n° 2 : **Calendrier inter régional**



- **Sélection Nationale de Fond** : date : le 10 mars 2019
 - Candidat : **Mulhouse Saint Jean de Losne**
- **Sélection Nationale Vitesse 1000m & 500m** : date : les 04 et 05 mai 2019
 - Candidat : **Mulhouse**
- **Sélection Nationale Vitesse 200m** : date : le 08 et 09 juin 2019
 - Candidat : **Strasbourg**
- **Sélection Nationale Marathon** : date : 27 et 28 avril 2019 (Sélection équipe de France)
 - Candidat : **Roanne**
- **Proposition IR Est :**
Que devient l'intérêt du 1000m aux Championnats de France ?
C'était une demande de la DTN pour préparer les athlètes à cette distance.
Actuellement, nous avons 4 RDV (open de France) intégrant cette distance.
Nous pourrions gagner :
 - Des bassins et des organisateurs.
 - De l'amplitude horaire.
 - Des frais moindres, 1 seule Ligne de sabot possible (200 puis 500).
- **Nous Présentons (IR Est) une motion de suppression du 1000m aux championnats de France**

Fiche n° 2 : Calendrier 2019



janvier 2019		février 2019		mars 2019		avril 2019		mai 2019		juin 2019	
mar 1		ven 1		ven 1		lun 1		mer 1		sam 1	Coupe du Monde N°2 Duisbourg
mer 2		sam 2		sam 2		mar 2		jeu 2		dim 2	Coupe du monde marathon
jeu 3		dim 3		dim 3		mer 3		ven 3		lun 3	
ven 4		lun 4		lun 4		jeu 4		sam 4	SNV1 (1000m)	mar 4	SNV2 (200 m) Nord - Ouest
sam 5		mar 5		mar 5		ven 5		dim 5		mer 5	
dim 6		mer 6		mer 6		sam 6	l'International Race -Boulogne	lun 6		jeu 6	
lun 7		jeu 7		jeu 7		dim 7		mar 7		ven 7	
mar 8		ven 8		ven 8		lun 8		mer 8		sam 8	SNV2 (200 m) Est - Sud
mer 9		sam 9		sam 9	SNF	mar 9		jeu 9		dim 9	
jeu 10		dim 10		dim 10		mer 10		ven 10		lun 10	
ven 11		lun 11		lun 11		jeu 11		sam 11		mar 11	
sam 12		mar 12		mar 12		ven 12		dim 12		mer 12	
dim 13		mer 13		mer 13		sam 13		lun 13		jeu 13	
lun 14		jeu 14		jeu 14		dim 14		mar 14		ven 14	
mar 15		ven 15		ven 15		lun 15		mer 15		sam 15	
mer 16		sam 16		sam 16	Test d'admission PASS	mar 16		jeu 16		dim 16	SNM Nord
jeu 17		dim 17		dim 17		mer 17		ven 17	Open de France Sélec. EdF U17, Junior, Senior (Vaires sur Marne)	lun 17	
ven 18		lun 18		lun 18		jeu 18		sam 18		mar 18	
sam 19		mar 19		mar 19		ven 19		dim 19		mer 19	
dim 20		mer 20		mer 20		sam 20	Open de France de Printemps (Vaires sur Marne)	lun 20		jeu 20	
lun 21		jeu 21		jeu 21		dim 21		mar 21		ven 21	
mar 22		ven 22		ven 22	Open de France d'Hiver (Vaires sur Marne)	lun 22	Pâques	mer 22		sam 22	
mer 23		sam 23		sam 23		mar 23		jeu 23	Coupe du Monde N°1 Poznan	dim 23	
jeu 24		dim 24		dim 24		mer 24		ven 24		lun 24	
ven 25		lun 25		lun 25		jeu 25		sam 25	GP de Nevers	mar 25	Championnats d'Europe Senior à Minsk
sam 26		mar 26		mar 26		ven 26		dim 26		mer 26	
dim 27		mer 27		mer 27		sam 27	SNM Est Sélections EdF	lun 27		jeu 27	
lun 28		jeu 28		jeu 28		dim 28		mar 28		ven 28	
mar 29		ven 29		ven 29		lun 29		mer 29		sam 29	Régates Internationales de DECIZE
mer 30		sam 30		sam 30	France de Fond à Le Temple sur Lot	mar 30		jeu 30	Ascension	dim 30	
jeu 31		dim 31		dim 31				ven 31	Coupe du Monde N°2		

	IR EST	IR NORD	IR OUEST	IR SUD	Championnat de France
SNF :	Mulhouse	Valencienne	Vitré	Bordeaux	CDCK 47, Le Temples sur Lot
SNV N1:	?	?	Nantes	Libourne	Pas de candidat
SNV N° 2 :	Strasbourg	Boulogne sur Mer	Lorient	Saint Antoine de Breuilh	
SNM :	Roanne	Normandie ???	Centre???	Marçillac	Tours

Voir les modifications pages précédentes : SNF Saint Jean de Losne SNV2 Mulhouse

Fiche n° 2 : Calendrier 2019



juillet 2019		août 2019		septembre 2019		octobre 2019		novembre 2019		décembre 2019	
lun 1		jeu 1		dim 1	SNM Ouest et Sud	mar 1		ven 1		dim 1	
mar 2		ven 2		lun 2		mer 2		sam 2	Régate Pas de Calais St Laurent	lun 2	
mer 3		sam 3		mar 3		jeu 3		dim 3		mar 3	
jeu 4		dim 4		mer 4		ven 4		lun 4		mer 4	
ven 5		lun 5		jeu 5		sam 5		mar 5		jeu 5	
sam 6		mar 6		ven 6		dim 6		mer 6		ven 6	
dim 7		mer 7		sam 7		lun 7		jeu 7		sam 7	
lun 8		jeu 8		dim 8		mar 8		ven 8		dim 8	
mar 9		ven 9		lun 9		mer 9		sam 9		lun 9	
mer 10	Chpts de France Vitesse, Paracanoë, à ?	sam 10		mar 10		jeu 10	Championnats du Monde Marathon à SHOAXING (Chine)	dim 10		mar 10	
jeu 11		Championnats d'Europe Junior et U23 à Raccice	dim 11		mer 11			ven 11		lun 11	
ven 12		lun 12		jeu 12		sam 12		mar 12		jeu 12	
sam 13		mar 13		ven 13		dim 13		mer 13		ven 13	
dim 14		mer 14		sam 14	Championnats de France de Marathon à Tours	lun 14		jeu 14		sam 14	
lun 15		jeu 15		dim 15		mar 15		ven 15		dim 15	
mar 16		ven 16		lun 16		mer 16		sam 16		lun 16	
mer 17		sam 17		mar 17		jeu 17		dim 17		mar 17	
jeu 18		dim 18		mer 18		ven 18		lun 18		mer 18	
ven 19		lun 19		jeu 19		sam 19	Open de France Automne	mar 19		jeu 19	
sam 20	Accueil des nations Championnats d'Europe	mar 20		ven 20		dim 20			mer 20		ven 20
dim 21		mer 21	Chpts du Monde Senior Szeged	sam 21		lun 21		jeu 21		sam 21	
lun 22	Championnats d'Europe de Marathon Master à DECIZE	jeu 22			dim 22		mar 22		ven 22		dim 22
mar 23		ven 23		lun 23		mer 23		sam 23		lun 23	
mer 24		sam 24		mar 24		jeu 24		dim 24		mar 24	
jeu 25	Championnats d'Europe de Marathon à DECIZE	dim 25		mer 25		ven 25		lun 25		mer 25	
ven 26		Chpts du Monde Junior et U23 à Putesti (Ro)	lun 26		jeu 26		sam 26		mar 26		jeu 26
sam 27		mar 27		ven 27		dim 27		mer 27		ven 27	
dim 28		mer 28		sam 28		lun 28		jeu 28		sam 28	
lun 29		jeu 29		dim 29		mar 29		ven 29		dim 29	
mar 30		ven 30		lun 30		mer 30		sam 30		lun 30	
mer 31		sam 31				jeu 31				mar 31	

Ajout de la Régate Internationale Jeunes à Mulhouse les 24-25 Août 2019

FICHE n° 2 :

Calendrier 2020



- **Candidatures 2020 : Les dates seront validées après réception du calendrier international**

- SNF → 28 & 29 mars - Candidat : **NANCY (Prévoir Bassin de repli)**
- SNV 1 → 16 & 17 mai - Candidat : ?
- SNV 2 → 06 & 07 juin - Candidat : **BELFORT (à confirmer)**
- SNM → 26 & 27 avril - Candidat : **GRAY (à confirmer)**

- **Candidatures Championnats de France 2020**

- France de Fond → 12 & 13 avril 2020 - Candidat : ? (weekend de Pâques)
- France Vitesse → 10 au 14 juillet 2020 - Candidat : Boulogne sur Mer ou Gravelines
- France Marathon → 26 & 27 septembre 2020 - Candidat : Mulhouse et Redon ??

- **Candidats potentiels pour les France 2021 – 2024 ?**

- 2021
 - Fond
 - Vitesse
 - Marathon
- 2022
 - Fond
 - Vitesse
 - Marathon
- 2023
 - Fond
 - Vitesse
 - Marathon
- 2024
 - Fond
 - Vitesse
 - Marathon

Anticiper les candidatures permettra à tous d'avancer sereinement

FICHE n° 2 :

Réflexion



- **Pour organiser un Championnats de France il nous faut :**
- **Un candidat:**
- **Validation du Bureau Exécutif de la FFCK:**
- **Du financement:**
- **Budget prévisionnel minimum par Championnat:**
 - **France de Fond et Marathon:**
 - **25 K€** : permettent d'assurer la partie essentiel le coté sportif, avec une collectivité qui mettra à disposition les structures (tentes)
 - **30 à 35 K€** : si le matériel doit être loué
 - La retransmission sur écran géant et ou sur internet ne sont pas obligatoire, c'est un plus que l'organisateur choisira en fonction de son budget.
 - Les engagements clubs couvrent les frais liés à l'hébergement et la restauration du corps arbitral.
 - **France de Vitesse:**
 - **50 K€** : permettent d'assurer la partie essentiel le coté sportif, avec une collectivité qui mettra à disposition les structures (tentes) ou sur un bassin équipé d'infrastructures fixes,
 - **80 à 85 K€** : si le matériel doit être loué,
 - La retransmission sur écran géant et ou sur internet ne sont pas obligatoire, c'est un plus que l'organisateur choisira en fonction de son budget,
 - Les engagements clubs couvrent les frais liés à l'hébergement et la restauration du corps arbitral.

FICHE n° 3 : **Mode de sélection épreuves** **de fond 2019**



- **En cas d'annulation de la sélective interrégionale pour raisons climatiques, mode de sélection retenu:**
 - Il est affecté par catégorie le même quota de places pour l'IR que la saison précédente sur les épreuves de fond et ce sont les Championnats Régionaux de fond monoplace qui sont pris en référence : l'arbitrage est fait par le délégué interrégional avec les présidents des Commissions régionales concernées et le représentant des clubs N2-N3.. **(Article RP47.1 du règlement sportif 2017)**.
 - Les athlètes en liste ministérielle de haut-niveau « Jeune – Senior – Elite » ayant participé aux sélectives interrégionales seront qualifiés s'ils ont subi un fait de course (bri de gouvernail, dessalage) quels que soient leurs résultats. S'ils sont disqualifiés sur décision des juges, aucune dérogation ne sera accordée. S'ils sont classés dans les 3 premiers, leurs temps seront intégrés dans le calcul de la limite de sélection.

• ANNEXE 2 : MODALITE DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOND – EPREUVES MONOPLACE (En référence à l'article RP 52.1)

- Le mode de sélection est basé sur un pourcentage « inter-épreuve » par rapport au temps de sélection de l'épreuve K1HS de son inter région. Le temps de sélection des K1HS est égal à 115% du temps moyen des 3 premiers. (idem 2017 & 2018)

RAPPEL

• Article RP 51 : Règles particulières de participation

- Peuvent participer aux sélectifs nationaux les sportifs qui ont préalablement participé à leur championnat régional. Il est de la responsabilité du Président de la Commission Régionale d'Activité (ou d'une personne désignée par le Président du Comité Régional) de proposer la liste des sportifs autorisés avant les championnats de France. Cette liste doit être validée par le Président du comité Régional. *(Liste avec : Nom, Numéro de Licence, Club, Code club ou si courses gérées sous 4D, envoi de la base de données au gestionnaire de son inter région)*
- **Une liste sera établie à partir des retours des présidents de commissions régionales, les athlètes n'apparaissant pas dans cette liste ne pourront s'inscrire aux Championnats de France en monoplace.**

Pas de
changement
proposé

FICHE n° 4 :

Programme des Championnats de France de fond 2019



Votre avis ?
Accord
Pour la suppression
de la pause de midi.

- Cette épreuve est prévue les 30 & 31 mars 2019 à Le Temple sur Lot.

Réunion technique Samedi 10h00			2 ^{ème} jour Dimanche		
1 ^{er} jour Samedi			Paracanoë : Matin : Fin de la Classification pour monoplace		
Paracanoë : 9h à 10 h et 17h30 à 18h30 : Classification pour monoplace					
Vague 5	12:30	K2 paracanoë H et D - V2 toutes catégories	Vague 1	8h15	K4HV
				8h17	K2HV
Vague 1	13:00	K4HC	Vague 2	8h55	K4DV
	13:02	K2HC		8h57	K2DV/C2HV/C2DS
Vague 2	13:30	C4HC/HJ		9h00	C1DC/C1DJ
	13:32	C2HC	Vague 3	9h40	K1HC
Vague 3	14:00	K1HV1/V2	Vague 4	10h20	C1HC
	14:02	K1HV3/V4/V5		10h22	K1DC
Vague 4	14:30	K1DV1 - K1DV2 - K1DV3 - K1DV4 - K1DV5	Vague 5	11h05	C1HJ
	14:32	C1HV1 à 3 - C1HV4 à 5		11h07	K1DJ
Vague 6	15:00	K4DC	Vague 6	11h40	K1 et V1 paracanoë H et D - PN1-PN2-PN3
	15:02	K2DC	Vague 7	13h30	K1HJ
	15:04	C2DC/C2DJ	Vague 8	14h10	K4DS
Vague 7	15:30	K4DJ		14h12	K2DS
	15:32	C2HJ/K2DJ	Vague 9	14h50	C4HS
Vague 8	16:00	K4HJ		14h52	C2HS
	16:02	K2HJ	Vague 10	15h30	K4HS
Vague 9	16:30	K1DS		15h32	K2HS
	16:32	C1DS			
Vague 10	17h00	C1HS			
Vague 11	17h30	K1HS			

Nous ne sommes
pas sur le weekend
de Pâques

La pause de midi peut-être
supprimée afin de
raccourcir l'après-midi

FICHE n° 5 : Open de France



- **Les Open de France seront mis en place conjointement par la DTN et la CNA:**

Le président de la commission nationale est associée à la définition des règles de sélection des équipes de France.

- **Un nouveau format avec 3 tests « Open De France » :**

- Open de France d'Automne : du 20 au 22 octobre 2018
- Open de France d'Hiver : du 22 au 24 mars 2019
- Open de France de printemps: du 20 au 22 avril 2019
- Finale Open de France : du 17 au 19 mai 2019

La CNA assure le jugement, la gestion de courses et le chronométrage

- **Le nombre de sélectionnés sera défini dans le document de sélection des équipes de France 2019:**

- **REPONSES de l'IR Est :**

- Les clubs attendent le compte rendu de la réunion, ils sont étonnés de n'avoir vu personne prendre des notes pendant la réunion.
- Ce mode de sélection est développé pour les seniors, correspond-t-il aux cadets – juniors ?
- La demande de ne prendre en compte que les 2 meilleurs résultats sur les 3 OPEN va-t-elle être étudiée ?
- Ces OPEN occasionnent des frais supplémentaires non négligeables pour les clubs.
- Faire de l'équipage avec des finales directes n'a pas d'intérêt, cela ne permet pas forcément une confrontation équitable, la mise en série étant aléatoire.
- Faire courir les jeunes entre eux.

FICHE n° 6 :

Programme des Sélectifs

nationaux Vitesse en 2019



- **Sélective nationale sur 1000 et 500 mètres:**

Mono, bi, quatre sur 500 mètres pour les dames de Cadets à Vétérans, une course toutes les 3 minutes.
Mono, bi, quatre sur 1000 mètres pour les hommes de Cadets à Vétérans, une course toutes les 5 minutes.
Durée totale de la compétition environ 11 heures pour les grosses IR. Programme à diviser sur 2 jours.

Proposition: à confirmer en fonction des inscriptions

- Réunion de confirmation le samedi matin à 11h00
- Début des courses du samedi 14h00
- Fin des courses du samedi 19h15
- Début des courses du dimanche 8h30
- Pause repas à 12h00
- Reprise à 13h30
- Fin des courses 16h30

- **Sélective nationale sur 200 mètres:**

Mono de Cadets à Vétérans pour les dames et les hommes.

Mono, bi, quatre sur 200 mètres pour les hommes de Cadets à Vétérans

Durée totale de la compétition environ 6 heures pour les grosses IR. Le programme peut tenir sur une journée.

Proposition: à confirmer en fonction des inscriptions

- Réunion de confirmation le samedi à 17h00
- Début des courses le dimanche 8h00
- Pause repas à 12h00
- Reprise à 13h30
- Fin des courses 16h00

Possibilité de faire courir les équipes régionales minimales sur cette sélective.

Début des courses à prévoir le samedi.

- **REMARQUES IR Est : (Voir Motion Proposée plus haut)**

- **A l'unanimité des présents, les clubs de l'IR Est demandent que soit étudiée la possibilité de supprimer le 1000 m qui avait été mis en place afin de permettre aux plus jeunes de courir sur cette distance, avant les courses de sélections. Avec l'arrivée des OPEN de France cela ne semble plus nécessaire. Demande de mise en place dès 2020, si les autres IR acceptent cette proposition.**
- **Cela permettra d'ouvrir à plus de bassin comme Decize ou des régates sur 500 m sont organisées chaque années.**

Demande de
modifications de l'IR
Est

FICHE n° 7 :

Programme Championnats de France de vitesse 2019



- **Le programme prévisionnel complet comprend :**
 - La Régate Nationale des Espoirs Le Championnat de France minime
 - Le 500 m en mono et équipage
 - 3000 m en équipage
 - Les Championnats de France Paracanoë (idem 2018)
 - Le 500 m en équipage
 - Le 200 m en mono
 - Les Championnats de France de vitesse avec :
 - le 1000 m en mono et équipages de cadets à vétérans hommes
 - le 500 m en mono et équipages de cadets à vétérans dames
 - le 200 m en mono et équipages pour toutes et tous

- **Nombre de séries:**
 - La mise en place de séries supplémentaires a impacté toutes les catégories, certains senior se sont plaints de devoir passer par un tour supplémentaire.
 - Souhaitez vous un retour au système précédent ?
 - Pour : NON
 - Contre : OUI (Unanimité)
Unanimité pour le maintien, cela permettant un brassage plus important pour les cadets et juniors, plus d'équité dans ces catégories. Les jeunes n'ayant pas de classement numérique reflétant leur vraie valeur sportive, puisqu'en début de carrière.

Les classements par points, médailles et jeunes seront établis sur ces championnats

FICHE n° 7 :

Proposition Championnats de France de vitesse 2018



Organisation d'une épreuve de DEMONSTRATION lors des Chts de France Vitesse :

- **Objectif général** : Mesurer le potentiel de réflexions en cours
 - C'est une démonstration donc pas de Titre, de point et ne compte pas dans le nombre Max de course par athlète
- **Pour 2018,**
 - Evaluation des courses en équipages Quatre mixtes (H/F) sous les couleurs **des clubs**.
- **Distance et catégorie proposées**
 - Equité parfaite en représentation H/F soit 50% de l'équipage
 - 1 seule distance → 200m
 - 1 seule catégorie → open (mixe C/J/S/V)
- **Mode de sélection**
 - Aucun mode de sélection, s'inscrire dans les délais réglementaires, les premiers bateaux inscrits seront retenus.
- **Mise à jour du programme du Cht sur le 200m avec :**
 - 9 séries MAX pré positionnées pour la catégorie C4 mixte 200m
 - 9 séries MAX pré positionnées pour la catégorie K4 mixte 200m
- **Classement au temps :**
 - Les 9 meilleurs temps vont en finale A
 - les 9 suivants en finale B
 - Les 9 suivants en finale C
- **Les séries se dérouleraient le deuxième jour, les finales le quatrième jour en fin de programme.**
- **Maintien de ces courses :**
 - Pour : OUI
 - Contre : NON

Unanimité pour le maintien.
Animation appréciée par les participants en 2018.
De beaux équipages en canoë et kayak ont été présentés

Bilan 2018
23 K4 et 11 C4 !!!

FICHE n° 7 :

Programme Championnats de France de vitesse 2018



Compétiteurs	Système	Séries	Demi-Finales	Finales
10 à 18	A	2 X 9 1 à 4 en Finale + le meilleur 5ème les autres en finale B		A : 1 X 9 B : 1 X 9
19 à 27	B	3 x 9 1 à 3 en finale A 4 à 6 en finale B 7 à 9 en finale C		A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
28 à 36	C	4 x 9 1 à 6 en demi-finale + les 3 Meilleurs 7ème les autres éliminés	3 X 9 1 à 3 en Finale A 4 à 6 en Finale B 7 à 9 en Finale C	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
37 à 45	D	5 x 9 1 à 7 en demi-finale + le Meilleur 8ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
46 à 54	E	6 x 9 1 à 6 en demi-finale les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
55 à 63	F	7 x 9 1 à 5 en demi-finale + le Meilleur 6ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9

9 éliminés en séries

9 éliminés en séries
9 éliminés en demi

18 éliminés en séries
9 éliminés en demi

27 éliminés en séries
9 éliminés en demi

Compétiteurs	Système	Séries	Demi-Finales	Finales
10 à 18	A	2 X 9 1 à 4 en Finale + le meilleur 5ème les autres en finale B		A : 1 X 9 B : 1 X 9
19 à 27	B	3 x 9 1 en finale A Les autres en demi-finales	3 X 8 Les 2 premiers des demi-finales en Finale A 3 à 5 en Finale B 6 à 8 en Finale C	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
28 à 36	C	4 x 9 1 en finale A Les autres en demi-finales	4 X 8 4 X 1er + le meilleur 2ème en Finale A 3 X 2ème + 4 X 3ème + 2 meilleurs 4ème en Finale B 2 X 4ème + 4 X 5ème + 3 meilleurs 6ème en Finale C	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
37 à 45	D	5 x 9 1 à 7 en demi-finale + le Meilleur 8ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
46 à 54	E	6 x 9 1 à 7 en demi-finale + les 3 Meilleurs 8ème les autres éliminés	5 X 9 5 X 1er + les 4 meilleurs 2ème en Finale A 2ème + 5 X 3ème + les 3 meilleurs 4ème en Finale B 2 x 4ème + 5 X 5ème + les 2 meilleurs 6ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9
55 à 63	F	7 x 9 1 à 7 en demi-finale + les 5 Meilleurs 8ème les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 6 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9

9 éliminés en demi

9 éliminés en séries
9 éliminés en demi

9 éliminés en séries
18 éliminés en demi

9 éliminés en séries
27 éliminés en demi

FICHE n° 7 :

Programme Championnats de France de vitesse 2018



Compétiteurs	Système	Séries	Demi-Finales	Finales		Compétiteurs	Système	Séries	Demi-Finales	Finales	
64 à 72	G	8 x 9 1 à 4 en demi-finale + les 4 Meilleurs 5ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	36 éliminés en séries 9 éliminés en demi	64 à 72	G	8 x 9 1 à 6 en demi-finale + les 6 Meilleurs 7ème les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 6 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	18 éliminés en séries 27 éliminés en demi
73 à 81	H	9 x 9 1 à 4 en demi-finale les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	45 éliminés en séries 9 éliminés en demi	73 à 81	H	9 x 9 1 à 6 en demi-finale les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 6 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	27 éliminés en séries 27 éliminés en demi
82 à 90	I	10 x 9 1 à 3 en demi-finale + les 6 Meilleurs 4ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	54 éliminés en séries 9 éliminés en demi	82 à 90	I	10 x 9 1 à 5 en demi-finale + les 4 Meilleurs 6ème les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 6 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	36 éliminés en séries 27 éliminés en demi
91 à 99	J	11 x 9 1 à 3 en demi-finale + les 3 Meilleurs 4ème les autres éliminés	4 X 9 1 à 2 + le meilleur 3ème en Finale A 3 X 3ème + 4 X 4ème + les 2 meilleurs 5ème en Finale B 2 x 5ème + 4 X 6ème + les 3 meilleurs 7ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	63 éliminés en séries 9 éliminés en demi	91 à 99	J	11 x 9 1 à 4 en demi-finale + les 10 Meilleurs 5ème les autres éliminés	6 X 9 6 X 1er + les 3 meilleurs 2ème en Finale A 3 X 2ème + 6 X 3ème en Finale B 6 x 4ème + les 3 meilleurs 5ème en Finale C les autres éliminés	A : 1 X 9 B : 1 X 9 C : 1 X 9	45 éliminés en séries 27 éliminés en demi

FICHE n° 7 :

Programme Championnats de France de vitesse 2019



- **Nombre de bateaux autorisés par compétiteur :**
 - Limiter le nombre de course autorisées par compétiteur à:
 - 1 monoplace, canoë ou kayak par distances
 - 1 Biplace, canoë ou kayak par distances
 - 1 Quatre, canoë ou kayak par distances

- **Souhaitez vous que cette mesure soit appliquée:**
 - Pour : Aucun
 - **Contre : Unanimité**

FICHE n° 8 : **Régate National des Espoirs** **Championnat de France minime**



- Les équipes devront se présenter sous les couleurs des nouvelles régions en 2019.
- **Article RP 56.6 du règlement sportif 2019 : Nombre d'équipes par région**
 - Chaque région (nouvellement définie depuis le 1er janvier 2016) pourra inscrire jusqu'à 4 équipes.

Bilan : 26 équipes classées
11 régions avaient 1 équipes
10 régions avaient 2 équipes
2 régions avaient 3 équipes
1 région avait 4 équipes

FICHE n° 9 :

Mode de sélection marathon 2019



Article RP 51.1 - Compétiteurs admis à participer

Peuvent participer au championnat de France de Marathon les compétiteurs qui ont réalisé soit en monoplace soit en biplace lors de leur sélectif national de marathon :

- un temps inférieur à 115% du temps moyen des trois premiers de leur épreuve, s'il y a au moins 5 bateaux au départ de leur épreuve,
- un temps inférieur à 115% du temps du premier de leur épreuve, s'il y a moins de 5 bateaux au départ de leur épreuve.

5.1. Le mode de sélection pour les biplaces

Complète l'article RP 51.1

- Pour se sélectionner en monoplace, chaque compétiteur devra se qualifier dans son épreuve monoplace exclusivement. Deux compétiteurs s'étant qualifiés en biplace ne seront pas qualifiés en monoplace.
- Deux compétiteurs d'un même club qualifiés en monoplace pourront composer un biplace.

Remarque : pourquoi une baisse des bateaux engagés ?

- Eloignement ?

- Les distances font elles peur ?

- Envisager de mettre en place des short race au lieu des grandes distances.

Réponse CNA:

Nous devons nous rapprocher le plus possible des formats internationaux afin de permettre à nos athlètes équipes de France d'avoir des courses.

Pas de changement proposé.

FICHE n° 10 :

Programme Championnats de France de marathon 2019



- **Le programme des courses 2018**

- Nombre de tours et portages à confirmer par l'organisateur et la CNA après la visite technique et en fonction de la configuration du parcours.

SAMEDI						Tour en km
Catégorie	Horaires	Distance	Nbre tours	Portages	Sélectionnés 2016	Petite boucle
K1HV1-2-3	13:00	19	5	4	38	3,5
K1HV4-5	13:03	19	5	4	30	1,5
K2DJ	16:12	19	5	4	3	
C2HJ	16:12	19	5	4	9	
K1DV	13:12	15,5	4	3	24	
C1HV	13:12	15,5	4	3	11	
C1DS	13:15	19	5	4	7	
C1DJ	13:15	15,5	4	3	8	
C1DC	13:15	12	3	2	10	
Podiums à partir de 15h15					140	
K1HS	16:00	29,5	8	7	38	
K1DS	16:03	22,5	6	5	17	
C1HS	16:06	22,5	6	5	16	
K2HJ	16:09	19	5	4	13	
K2MJ	16:12	19	5	4	10	
K2HC	16:15	15,5	4	3	25	
K2DC	16:18	15,5	4	3	5	
C2HC	16:18	15,5	4	3	6	
K2MC	16:18	15,5	4	3	10	
Podiums à la suite					140	

Pas de changement proposé, nous n'avons pas constaté de problème cette année

K2HC, K2DC, C2HC, K2MC descendent dans la 2ème vagues de départ

FICHE n° 10 :

Programme Championnats de France de marathon 2019



DIMANCHE					
Catégorie	Horaires	Distance	Nbre tours	Portages	Sélectionnés 2016
K2HV	09:30	19	5	4	21
K2MV	09:30	19	5	4	16
K1HC	09:33	15,5	4	3	66
Podiums					103
K2DS	11:00	22,5	6	5	4
C1HJ	11:03	19	5	4	15
C2HV	11:06	15,5	4	3	3
K2DV	11:06	15,5	4	3	5
C1HC	11:06	15,5	4	3	25
K1DC	11:06	15,5	4	3	22
C2DS	11:09	19	5	4	3
C2DJ	11:09	15,5	4	3	3
C2DC	11:09	12	3	2	2
Podiums					82
K2HS	14:00	29,5	8	7	19
K2MS	14:03	26	7	6	12
C2HS	14:06	22,5	6	5	13
K1HJ	14:09	19	5	4	41
K1DJ	14:12	19	5	4	17
Podiums					102

Pas de changement proposé, nous n'avons pas constaté de problème cette année

Création d'une vague supplémentaire de départ :
9h30 - 11h00 - 14h00

Pour le format de courses, nous essayons de nous rapprocher le plus possible du format international

FICHE n° 11 :

Nomination des chefs des officiels et du corps arbitral



2 clubs ont été pénalisés en 2018

- **La nomination des chefs des officiels se fera selon la proposition suivante :**
 - La **CNA** nommera avant fin décembre les chefs des officiels pour toutes les compétitions de l'année,
 - La **CNA** désignera avant le 15 février les juges retenus pour les Championnats de France.
 - Le chef des officiels, mandaté par le Bureau de la CNA ~~et~~ est le référent du corps arbitral et en collaboration avec les délégués des IR et les référents juges interrégionaux, ils désigneront les juges retenus pour les compétitions inter régionales.
- **La nomination des juges sur les manifestations se fera selon la proposition suivante :**

Le Bureau de la CNA lancera dans la même période un appel à tous les clubs de N1, N2 et N3 (qui peuvent en présenter) pour présenter un juge sur les compétitions avec retour pour le 31 janvier,

La règle de la représentation d'1 juge par club **minimum, sera appliquée.** (Article RP 9 et RP 61.1 du règlement sportif). *Un club pourra présenter plusieurs juges sur la feuille de proposition des juges, sur une même compétition, pour la saison à venir,*

 - Les clubs de N1 ou depuis au moins 2 ans en N2 qui n'ont pas de juges se verront systématiquement appliqués une pénalité de **80 €** par compétition tant qu'ils n'enverront pas un juge en formation. Les clubs de N1 et N2 qui ne proposeront pas de juges en cas d'appel à candidature (carence de juge sur une compétition) pourront se voir réclamer une pénalité de **80 €**,
 - Un juge inscrit sur une compétition ne sera pas systématiquement retenu si le nombre nécessaire à la bonne tenue d'une compétition est atteint,
- **Important :**
 - Les juges devront valider leur présence au moins 2 mois avant la compétition auprès du chef des officiels, afin de permettre à l'organisateur d'optimiser les hébergements.
 - Un juge retenu pour une compétition qui ne pourrait être présent (sauf cas de force majeure) devra en informer son club qui devra le remplacer sous peine de se voir appliquer l'amende de **80 €** prévu au règlement. Le club doit en informer le référent national des juges.

Extrait du règlement
2019

Fiche n° 12 : Modifications, ajustements règlement 2019



- **La fiche 12 est intégralement inscrite dans le règlement 2019**
- **Composition de comité de compétition** : Afin de ne pas retrouver plus d'un membre identique dans les 2 instances « Comité de compétition » et « Jury d'appel » les modifications suivantes ont été inscrites au règlement 2019
 - *Au niveau régional*
 - La direction de la compétition est assurée par un Comité de compétition composé :
 - Du Président du comité régional, qui préside le comité de compétition,
 - Du Chef des officiels,
 - D'un représentant soit des chefs d'équipes, soit des entraîneurs, soit des compétiteurs différent du représentant au jury d'appel.
 - *Au niveau inter régional*
 - La direction de la compétition est assurée par un Comité de compétition composé :
 - Du Président de la Commission Nationale d'Activité, ou du délégué interrégional concerné, qui préside le comité de compétition,
 - Du Chef des officiels,
 - D'un représentant soit des chefs d'équipes, soit des entraîneurs, soit des compétiteurs différent du représentant au jury d'appel.
 - *Aux championnats de France*
 - La direction de la compétition est assurée par un Comité de compétition composé :
 - Du Président de la Commission Nationale d'Activité, ou du délégué interrégional concerné, qui préside le comité de compétition,
 - Du Chef des officiels,
 - De l'organisateur de la compétition ou son représentant.

Fiche n° 12 : Modifications, ajustements règlement 2019



- **Article RP CEL 46.4 - Numérotage des embarcations**
- **Toutes les embarcations doivent porter une plaque verticale marquée de numéros noirs sur fond blanc positionnée à l'arrière du bateau. Le format des plaques de numérotage doit être de 18 x 20 cm et la hauteur des numéros doit être au minimum de 12 cm. La plaque doit être visible et placée sur l'axe longitudinal du pontage pour les kayaks comme pour les canoës. Le numéro doit figurer sur les deux faces.**
- **La plaque devra être opaque afin que les numéros ne se lisent pas par transparence.**
- **Le principe d'une caution, en échange du prêt de plaques par l'organisateur, est admis.**

Modifications, ajustements règlement 2019

Cette proposition fait suite à plusieurs rencontres avec le Bex, afin de répondre au mieux aux attentes de chacun, pour et contre

Article RP CEL 36 : Equipages interclubs

Les équipages interclubs pourront être autorisés pour les compétitions gérées par la Commission Nationale Course en Ligne, Marathon et Paracanoë selon les modalités définies dans les annexes.

Annexe : Les Équipages Interclubs sont possible selon les règles ci-dessous :

Niveau régional et interrégional :

Les équipages interclubs sont autorisés au niveau régional et interrégional ceci afin de permettre aux athlètes isolés dans un club d'avoir accès à la pratique de l'équipage. Ces bateaux n'entreront pas dans le calcul du quota inter régional, ils ne sélectionneront pas pour les Championnats de France de vitesse,

Niveau national :

Les équipages interclubs sont autorisés sur les courses Open De France (4 courses) pour la pratique du haut niveau,

Classements :

Les équipages interclubs n'entrent dans aucun classement (Clubs, médailles, jeunes, paracanoë),

Frais d'engagement et ou pénalités :

Les frais liés aux équipages interclubs seront imputés au club ayant effectué l'inscription du bateau,

Définition du chef d'équipe :

Le chef d'équipe d'un bateau interclubs sera le chef d'équipe du club ayant effectué l'engagement.

Pas d'Objection.

Remarque : possibilité d'un bateau club d'être éliminé en demi ou série par un bateau interclub

Article RP CEL 47 : Flottabilité des embarcations

Toutes les embarcations doivent flotter et rester à l'horizontale après dessalage pour pouvoir servir de point d'appui au(x) compétiteur(s) dessalé(s). Il est de la responsabilité du chef d'équipe de vérifier ses embarcations.

Pour l'accès à la pratique au plus grand nombre

Pour l'accès au haut niveau

FICHE n° 13 :

Point sur le paracanoë



Animation nationale paracanoë 2019

Pas de changement dans le schéma général : stabilisation des classifications.

Toutefois, il est à noter qu'une session de classification sera mise en place lors de l'open de France d'hiver en mars (à la place de celle du CDF de fond). L'autre session de classification reste le CDF de sprint.

Rappel : notre animation nationale propose des classifications plus larges que celles proposées à l'international. Nous avons donc des cas d'athlètes admis à courir en France mais non éligibles au niveau international.

Remarque IR : Cela impose aux paracanoës de se faire classer lors de l'open de France. Un déplacement de plus peut être gênant pour certains.

Point sur les championnats régionaux pour les athlètes paracanoë

Rappel : la règle de participation obligatoire aux championnats régionaux ne s'appliquent pas au paracanoë.

Il s'avère en effet que cela peut mettre en difficulté des athlètes (voire des organisateurs) dans certaines régions où l'accueil n'est pas pensé et organisé (ou plus simplement pas possible), avec tout ce que cela implique en termes de conséquence.

Les règles de sélection aux CDF paracanoë (fond et sprint) sont indiquées dans l'annexe spécifique et cette formalité des championnats régionaux n'apparaît pas dans le processus.



Open de France

Les événements « open de France » sont ouverts au paracanoe

MARATHON pour les personnes en situation de handicap

Rappel des principes de participation en marathon :

- soit participation dans la catégorie d'âge en bénéficiant si besoin d'une aide au portage (respect de toutes les règles de compétition dans ce cas) ;
- soit ouverture d'une catégorie open sur une distance comprise entre 12 et 16 km avec « stop and go » si le site le permet en terme d'accessibilité et d'organisation.

FICHE n° 14 :

Questions diverses



- Comment se passeront les sélections U23 ?
 - Les catégories U23 et Sénior courent (mono) en même temps en Fond/Marathon, le classement et podium seront séparés.
 - Pour la vitesse des séries, demi-finales et finales U23 seront ouvertes en fonction de la densité dans l'épreuve.
 - Un compétiteur de la catégorie U23 pourra demander à courir en Sénior, pour la saison, par distance Fond/Vitesse/Marathon sur simple demande en début de saison auprès de la CNA sans sur-classement.
 - Les équipages seront composés avec les seniors.
- Juges, chef des officiels :
 - Faire apparaître la liste des juges s'étant proposés, non retenus, pour action rapide en cas d'absence.